



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	12

Vote
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 7 mars à 17 heures 45, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire, Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 28/02/2022.

Présents : Titulaires (10) : MM. FRAISSE, DEVOOGHT, LESUEUR, Mmes MARTEAU, LEGRAND, MM. WEBER, KASSE, LOSTUZZO, DUHAMEL, BOURCIGAUX

Absents excusés pouvoir (2) : M. ANTY donne pouvoir à M. FOUR, M. LAZARUS donne pouvoir à M. DA SILVA

Suppléants n'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance : M. KASSE

2022 – 10 – BUDGET 2022

Vu le débat d'orientation budgétaire du 1^{er} Février 2022

Le Comité Syndical

Après l'exposé qui précède

Délibère et décide à l'**UNANIMITE**

D'adopter le Budget Primitif 2022, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

Section Fonctionnement : **3 131 779.61 €**

Section Investissement : **1 398 294.14 €**

Fait et délibéré les jours, mois en an susdits

Les membres présents ont signé pour copie conforme